



Compte rendu
Dernier et 5^{ème} Atelier du Projet Talanoa
17 novembre 2025

9.00 – 12.30

Rédaction du compte rendu : Nina Graveline

La présentation support est jointe à ce compte rendu.

Le projet TALANOA Water dont INRAE est partenaire : <https://talanoawater.com>
[Un projet du programme PRIMA : PRIMA: Partnership for Research & Innovation in the Mediterranean area \(prima-med.org\)](https://prima-med.org)
[Le site du cas français : Accueil TALANOA-WATER France - \(inrae.fr\)](https://inrae.fr)
Responsable pour INRAE : N. Graveline. UMR Innovation. 2, place Pierre Viala. 34000 Montpellier. nina.graveline@inrae.fr

1. Table des matières

1.	Table des matières	1
2.	Résumé de l'atelier	2
3.	Participants.....	2
4.	Objectif de la réunion et ordre du jour.....	3
5.	Avancement & discussion sur la forme des résultats	3
6.	Session de travail sur les trajectoires d'adaptation	6
a.	Méthode	6
b.	Résultats.....	8
	Freins à l'adaptation (modernisation) par les gestionnaires (ASA, BRL...)	9
	Gestion collective de l'eau.....	10
	Choix individuels (agriculteurs) ou collectifs (ASA) de mise en conformité avec la réglementation eau.....	11
	Gouvernance renouvelée.....	13
	Freins à la transformation agricole	13
7.	Evaluation & priorisation des objectifs	16



2. Résumé de l'atelier

L'atelier final (25 novembre) avait pour objectif la présentation de l'avancement ainsi que la proposition de formats de restitution des résultats des modèles et proposait deux temps d'échanges. (i) Une session sur les leviers et les opportunités a permis aux participants d'enrichir davantage les trajectoires avec des mesures clés visant à accélérer la transformation.

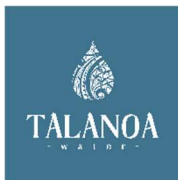
(ii) Une autre session sur l'évaluation conjointe (sur les dimensions non couvertes par la modélisation). L'évaluation conjointe a confirmé que certaines mesures (par exemple celles liées à l'agroécologie) sont encore trop incertaines pour garantir des économies d'eau et la résilience hydrique au niveau des exploitations agricoles. Cela ne signifie pas qu'elles doivent être supprimées, mais qu'elles doivent faire l'objet de démonstrations et de validations supplémentaires.

L'héritage de TALANOA en termes de données et d'écosystème d'innovation est assuré par au moins deux projets en cours dans la région et une mission institutionnelle (participation au nouveau comité directeur du plan de gestion de l'eau du bassin).

Une réunion de fin de projet sera organisée au premier semestre 2026.

3. Participants

Nom Prénom	Institution
Nina GRAVELINE (animation)	INRAE
Juliette Le Gallo (animation)	INRAE
David Dorchies (animation)	INRAE
Elie Boillot	INRAE
Eric Voque	PNR Narbonnaise
Laura Seguin	BRGM (projet Salin II)
Christophe LAFON	CRAO
Jean-Luc SANCHEZ	Aude Claire
Christian CREPEAU	Association ECCLA
Hugo HOCEDEZ	Union d'ASA Aude aval



Paul BACHTANIK	Chambre d'agriculture
Raymond PASTOR	Chambre d'agriculture
Christelle DURAND	BRL
Rémi LAMBLIN	(VNF-Toulouse)
Pierre Damien Bascou	DDTM de l'Aude
Jean-Eric Dheu	Institut EcoCitoyen

4. Objectif de la réunion et ordre du jour

- Avancement & Rappel du travail de prospective & sur les mesures & stratégies (9:15-9:45)
 - Modèle économique
 - Format des graphiques de résultats du modèle intégré
- Atelier « trajectoire d'adaptation » (9:50 – 11:15)

Complément à partir de 6 catégories de freins à la transformation

(Pause café)

- Atelier - Evaluation des mesures (11:30 - 12:15)

Présentation des hypothèses d'effets sur les variables du modèle

Evaluation sur les mesures agro-écologiques (non modélisables)

5. Avancement & discussion sur la forme des résultats

Nina Graveline présente l'état d'avancement du projet, notamment du modèle intégré.

Sur le modèle intégré : puisqu'il y a non concordance entre les estimations de besoin en eau (avec le Recensement agricole et les (besoins/) applications d'eau unitaire par culture) et les prélèvements observés (déclarations agence de l'eau : BNPE), les évolutions de la demande future seront estimées en tenant compte d'évolutions (calculée sur les surfaces et pratiques) qui seront appliquées aux prélèvements observés à la référence. Il en résulte que les résultats ne devront pas être examinés à des échelles inférieures aux zones Talanoa.

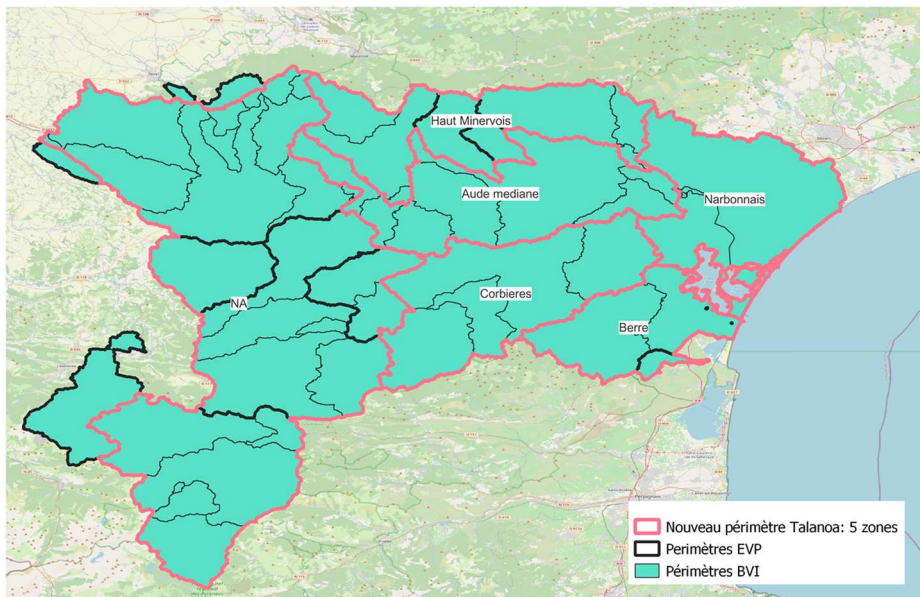


Figure 1 Carte des 6 zones considérées (NB : NA : Aude Amont)

David Dorchies présente la forme des résultats du modèle intégré.

Les premiers résultats présentés sont non validés par rapport au forçage climatique (=le climat historique) et il n'y a pas de garantie de reproduire les observations. Cette étape sera faite cette fin d'année.

Ce sont surtout la forme des résultats que l'on discute aujourd'hui.

Questions (Q) / Réponses (R) :

Q : pour l'usage AEP : superficiel / souterrain ?

- R : le souterrain est traité comme eau superficielle lorsque prélèvement sur nappe d'accompagnement. Les autres eaux souterraines représentent une part marginale des prélèvements, ils ne sont pas inclus dans la modélisation du système.

Q : Pourquoi y a-t-il des pics sur certaines années ? Est-ce que ça ne devrait pas être linéaire ?

- Cela reflète la variation de la demande en eau: les années sèches l'agriculture a besoin de plus d'eau d'irrigation que les années humides. C'est ce que modélise le modèle agronomique (SIMETAW).
- Les scénarios climatiques sont produits par Météo France, CNRM (Explore2 et projets antérieurs) mettent à disposition des scénarios météorologiques où pour



chaque jour on a la pluie, température, ETP. Ce sont des réalités parallèles. Chaque année ça change.

Q : Comparaison demande et prélèvements annuels : est-ce que c'est avec un assolement fixe ou cela tient compte du changement de production ?

- R : C'est dans le cas d'un scénario particulier avec les assolements issus des résultats de l'approche prospective.

Proposition de remplacer le graphique sur les restrictions par un graphique qui illustrent le nombre de jours de restriction par an et un autre sur la date du 1er franchissement (pour les différents niveaux). On peut aussi montrer ce qui se passe pour les pires années, notamment sur la sécheresse hivernale.

Juliette Le Gallo présente la forme des résultats du modèle intégré.

Q : On ne voit pas de grands basculements sur l'évolution des cultures. Est-ce le résultat d'une tendance ?

- R : Non, ce sont des sorties du modèle économique mais qui n'intègrent pour l'instant pas de nouvelles cultures. Même s'il n'y a pas de simulations de ruptures, il prouve une certaine viabilité des cultures existantes. Les friches sont « une activité » et pourraient s'étendre en signe de surfaces abandonnées non exploitées, analyse de situations types (accès ressource en eau, marché viticole coop, IGP...).
- Le modèle n'a pas spécialement été développé sur l'enjeu de la diversification (notamment en caractérisant des nouvelles cultures) mais cette dimension peut tout à fait être analysée avec (i) l'échelle régionale qui considère a priori toutes les cultures comme pouvant se développer (pour rappel les cultures intégrées sont : vigne – IGP, AOP, sans IG –, olivier, pommier, tomate, melon, amandier, blé, surfaces en herbe).
- La non distinction d'activités en BIO ou pratiques agro-écologiques pourrait constituer une piste de développement du modèle.

Q : vous dites que l'irrigation n'intervient que dans la prise de décision de court terme, pourtant les « choix de dosage et besoin de volume » s'exerceront quoi qu'il arrive, obligatoirement après un préalable investissement, et sans conditionner ce dernier qui est dimensionné pour répondre au besoin réel. L'irrigation n'est pas un choix de court terme mais bien de pérennité et de viabilité.



R : Pour clarifier, dans le modèle il a deux étapes : long terme et court terme (pas de MT). Sur la question de l'irrigation :

- A l'étape « choix de long terme » on modélise les décisions d'investissement : par exemple, investir dans une vigne irriguée.
- A l'étape « choix de court terme » on modélise les décisions qui sont prises annuellement, en tenant compte des décisions prises à l'étape « long terme ». C'est donc conditionné à l'existence ou non d'irrigation. Si la culture est équipée d'un système d'irrigation, il y a une décision qui est faite sur l'application d'eau (qui peut être adaptée en fonction de contraintes éventuelles).

Cela semble donc en cohérence avec votre remarque : un choix de CT (la dose) qui se fait conditionnellement au choix de LT (un équipement pérenne).

6. Session de travail sur les trajectoires d'adaptation

La diversification n'est plus présentée comme une mesure, car pas forcément économe en eau. Elle est traitée comme un élément exogène et réintégré dans les scénarios de développement agricole.

La littérature scientifique propose 6 catégories de biais :(Perez Blanco et al. travail en cours)

- Croyances (Ex : mauvaise perception, rationalité limitée)
- Incitations (Ex : coûts des transformations incertains, lobbying)
- Information (Ex : crainte sur le partage de données privées, asymétrie d'information)
- Capacités scientifiques & techniques (Ex : absence de validation, incertitude)
- Capacité institutionnelle (Ex : contrainte financière, verrouillage)
- Politique et Pouvoir (Ex : certains accèdent au pouvoir pour des intérêts privés)

a. Méthode

On part d'un schéma global trajectoire (voir Annexe 1) fait à partir des derniers ateliers et des mesures travaillées dans le dernier atelier. A partir de là on peut voir deux directions, la première peut être compatible avec la 2^{nde} mais la 2^{nde} va plus loin dans le changement.

- (1) Vers une gestion performante de l'eau pilotée par



- Les dynamiques propres aux acteurs (sécurisation de leur accès)
- Le PGRE / PTGE
- (2) Une gestion stratégique territoriale
 - Intègre des considérations de développement territorial (réponse à la crise du vin, à l'adaptation du territoire au changement climatique)
 - Planification co-construite au profit du territoire
 - Intégration & coordination des politiques et actions collectives eau & agriculture

Pour compléter ces trajectoires et ensembles de mesures on propose un temps de discussion sur les freins à la transformation et les leviers à mettre en œuvre.

Lors de l'atelier un temps participatif est dédié à la réflexion & discussion collective (i) par groupe, (ii) puis tous ensemble. Chaque groupe (4 groupes de 4 personnes) travaille sur une voire deux catégories pour celles qui contiennent le moins de biais. Ce temps est organisé de la façon suivante :

- Prise de connaissance individuel des biais de la catégories (fiches imprimées)
- Biais par biais : on se pose la question de s'il à l'œuvre sur le territoire et dans le domaine de l'eau & l'agriculture
- Si oui, lors de la discussion en petit groupe, il est décrit le plus concrètement possible (code + détails=> carton rouge (eau) /orange (agri) puis on demande de réfléchir au levier à concevoir pour lever ce biais et mettre en œuvre pour compléter la trajectoire (inscription sur un carton blanc, code + description)

Après 1 h de discussion par petit groupe, chaque groupe vient coller ces cartons sur un grand tableau et une personne par groupe restitue. Nous n'avons pas eu le temps de positionner les leviers dans la « grande trajectoire ». Cela sera fait a posteriori. Un certain nombre d'idées de leviers avait déjà été identifié lors des étapes précédentes, mais d'autres sont nouveaux et vont permettre de renforcer la trajectoire.

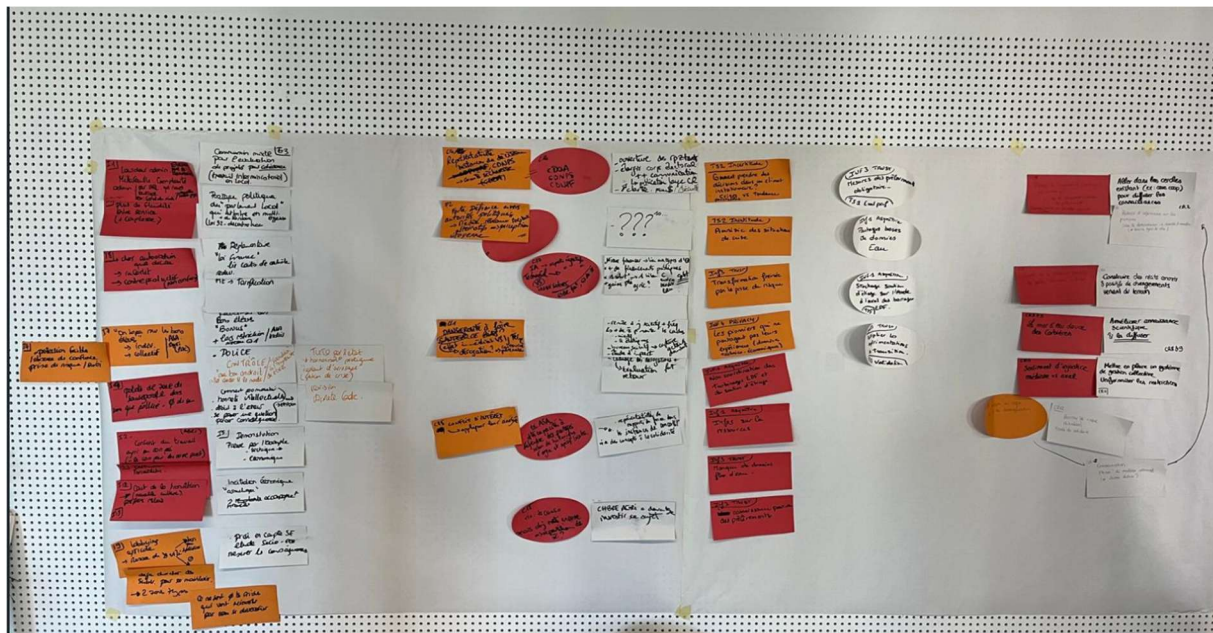


Figure 2 Tableau issu de l'exercice participatif après que les 4 groupes soient venus coller leurs freins/biais (rouge/orange) et propositions associées

Travail en groupe par catégories :

- Croyances : Juliette Le Gallo, Eric Voque, Paul Bachtanik, Laura Seguin
- Informations, Capacités Techniques & scientifiques : David Dorchies, Remi Lamblin, Raymond Pastor, JE Dheu
- Incitations : Nina Graveline, Christelle Durand, Christophe Lafon, Hugo Hocedez
- Capacité institutionnelle & Politique : Elie Boillot, JL Sanchez, Christian Crepeau

b. Résultats

Un échange entre les chercheurs présents sur l'exercice a donné lieu à ces éléments. Ils n'y a pas eu de remarque de la part des participants :

- ✓ Bon outil pour discuter de points institutionnels
- ✓ Tous les biais n'ont pas forcément été revu en détails
- ✓ Difficulté de donner des exemples/ on reste souvent dans des lieux communs
- ✓ Souvent plusieurs biais sont derrière un problème concret. On s'aperçoit que les croyances se rapprochent parfois des biais de type « incitations »
- ✓ Cet exercice met aussi en évidence des aberrations dans le système
- ✓ Ça aurait été bien d'avoir plus de temps pour formaliser. Pour faire les liens entre les différentes catégories



Les freins & leviers sont réorganisés par grande thématique (les catégories ne sont plus préservées comme sur le tableau).

Les codes (Lettre+numéro) font référence aux biais théoriques mais ne sont pas nécessaire à la compréhension. Les « => » indiquant les mesures ou leviers proposés pour lever les freins évoquer.

Freins à l'adaptation (modernisation) par les gestionnaires (ASA, BRL...)

La complexité liée à la possibilité de faire les travaux nécessaires à l'adaptation du système (modification techniques d'ouvrages...)

I1 – Coûts de transaction. La lourdeur administrative, sa complexité et la longueur avant l'aboutissement des procédures est soulevée. Elle semble encore plus marquée depuis la dématérialisation. Quand il fallait 3 ans pour avoir des autorisations de travaux il en faut 5 maintenant. Ceci est en partie expliqué par le manque de fluidité entre les différents services / ministères qui, visiblement, ne se parlent pas. Chacun ne poursuit que ces objectifs (compétences). Par ex. avec le Canal du midi qui est inscrit à l'UNESCO on peut recevoir un veto pour un ouvrage qui permettra d'économiser de l'eau car celui-ci va avoir un impact sur le paysage et le patrimoine « il y a déjà trop de points de prélèvements le long du canal ». Il n'y a pas d'arbitrage qui se fait au regard des différents effets, mais plutôt des vetos sans considérer les autres aspects.

La décentralisation n'a pas été jusqu'au bout sur ce point : ce sont les services de l'état qui tranchent, plutôt qu'un parlement local.

- ⇒ Procédures d'évaluation des projets en cohérence et en interministériel (commissions ?)
- ⇒ Portage politique nécessaire des projets avec une décision politique qui aide à arbitrer les différentes dimensions du projet et les comparer les unes avec les autres plutôt que veto. Mobiliser le « parlement local » des élus du territoire.

- I4 – Effet de second tour
- Le zonage pour la sauvegarde pour l'AEP (zone de sauvegarde pour une ressource non exploitée actuellement) de la basse plaine a bloqué la possibilité d'un forage pour l'irrigation agricole à un endroit (il a dû être déplacé exactement après la frontière de la « patate » ainsi dessiné. Ce zonage, en zone ICPE avec PPRT prescrit, a été fait sans réflexion sur les implications. On peut parler de droit « indirect »



Comment autoriser des rectifications, une sorte de « droit à l'erreur » sur certaines dispositions/réglementation. Notamment celles qui, comme dans ce cas sont déterminé par un bureau d'étude sans « décision politique » à proprement parlé ? Les zones de sauvegarde sont ensuite inscrites dans les documents d'urbanisme (PLUi, SCOT) et deviennent opposables.

On pourrait proposer des « Lieux » pour faire remonter des cas que l'on considère comme « absurde » contreproductifs pour tous et amener de la flexibilité dans les documents de planification. Il faut une meilleure écoute du terrain, même quand il s'agit de remettre en cause des réglementations.

Gestion collective de l'eau

Gestion structurelle de l'allocation de l'eau, partage de l'eau

Une mauvaise connaissance des prélèvements actuels ...

Les biais (Inf3 et TS1) sur la confiance et l'évaluation des performances qui s'expriment par une connaissance très partielle des prélèvements doit être évoqué ici.

⇒ Mesure sur les prélèvements obligatoire avec un pas de temps plus fin

... à la difficulté de décider dans l'incertain (futur)

TS2 Incertitude + Inf (Agri)

Amnésie des situations de crises vs tendance. Ce qui empêche de prendre des bonnes décisions.

Ex comment prendre des décisions dans l'incertain : à quel point ce que l'on vit une année donnée est la nouvelle tendance et à quel point ce phénomène est local.

⇒ Modélisation agro-climato pour l'agri et intégré pour l'eau pour accompagner. (Option pour MorFeus)

...et des inéquités ou impartialités

CI5 - Conflit d'intérêt - différentes capacités à défendre des partages selon des historiques, organisation, et spécificité locale

⇒ Introduire des concepts de solidarité dans les instances/échanges

CI1 - système de dérogation trop accessible et régularisable. Flexibilité intéressante mais elle ne doit pas être dangereuse et desservir la gestion structurelle de long terme. [TRADE-OFFS]

Aussi les évidences qui servent les cadres d'analyses ne sont pas assez neutres



- ⇒ Cadre réglementaire à mettre à jour plus régulièrement sur base scientifique & démocratique
- ⇒ cadre d'analyse scientifique

Gestion de crise, gestion conjoncturelle de l'eau

Pour éviter un sentiment d'injustice, uniformiser les restrictions entre bassin (déjà fait pour Aude aval & Aude amont), mais avec un risque de perte d'efficacité. [TRADE-OFFS]

La gestion de crise suppose une coordination et information fine

Inf 1 Assymetrie d'information sur l'eau + TS 5 (infrastructures de soutiens nécessaire). Tous n'ont pas la même info sur les ressources. Cela limite la flexibilité dans le système. Par exemple les turbines d'EDF qui sont non coordonnées ni avec le soutien d'étiage ni avec la demande agricole. L'exemple de la campagne 2025 avec des lâchers liés à la production énergétique suite à l'arrêt de centrale nucléaire (T trop chaude). EDF a turbiné mais le préfet n'a pas voulu libérer les arrêtés de restriction.

- ⇒ Partage des bases de données y compris de gestion dynamique : prévision de turbinage.
- ⇒ Stockage à l'aval des barrages hydroélectriques pour limiter les éclusées et garder un usage agricole possible pour avoir un stockage qui puisse servir aux éclusées et soutien d'étiage. (Coûts importants). Ceci existe avec le barrage de Pannecières (bassin de compensation pour lisser les débits en sorties) sur la rivière Yonne.
- ⇒ Rendre plus flexible les arrêtés restrictions (jour ou temps réel). Aujourd'hui on arrête une restriction quand ça fait 1 semaine que les seuils ne sont plus franchis
- ⇒ Adapter les régimes des restrictions liés à un bassin anthropisé (ici barrage).

Inf 3 Confiance + TS1 Evaluation des performances. Manque de données sur les flux anthropiques concernant les ouvrages de rétention et de régulation (EDF...).

- ⇒ Mesure sur les prélèvements avec un pas de temps plus fin pour la gestion opérationnelle / de crise. Cela veut dire équiper les points de prélèvements de compteurs communicants pour avoir de l'info en quasi temps réel pour gérer plus finement les crises.

Choix individuels (agriculteurs) ou collectifs (ASA) de mise en conformité avec la réglementation eau

Les usagers de l'eau ne sont pas incités à jouer « collectifs » et transparents sur leurs usages...



I8 – Coûts de conformité

C'est plus coûteux (car un dossier à faire) de passer en régime d'autorisation à prélever qu'en régime de déclaration. Certains sont donc désincités et préfèrent ne pas se mettre en règle même quand ils prélèvent plus que les volumes seuils pour le régime déclaration.

- ⇒ Cette mise en règle doit pouvoir être appliquée via l'augmentation des contrôles
- ⇒ Adaptation de la tarification des agences de l'eau (notamment sur le passage entre forfait et au volume)

I7 Recherche de rente par ceux qui ne sont pas en règles (aussi bien autorisation/déclaration de prélèvements que de volumes) « On tape sur les bons élèves ». Ex : lors des contrôles on va contrôler ceux qui sont connus (donc en règle avec leur autorisation) à la fois à l'échelle des ASA et des préleveurs individuels. Les « bons élèves » ne sont pas encouragés. Cela recoupe aussi le biais (I4) un manque de confiance sur les conséquences d'une mise au norme/de faire des efforts. La mise aux normes est donc interprétée comme une prise de risque.

Que ce soit les agriculteurs ou les ASA, par exemple, pendant les contrôles, ceux qui sont bien déclarés et partagent leurs données sont à nouveau contrôlés. C'est aberrant et injuste.

A l'échelle des ASA, ce sont ceux qui ont fait des efforts, par exemple, en mettant des compteurs qui doivent procéder à un contrôle sur les équipements au bout de 7 ans. Cela coûte cher et n'est pas pris en charge.

- ⇒ Formation en hydraulique pour les personnes (en l'occurrence des personnes de l'OFB spécialisée en faune sauvage) qui effectuent les contrôles pour augmenter leur acceptabilité, efficacité et pertinence
- ⇒ Assumer des contrôles aléatoires, y compris non ciblés chez ceux qui sont déjà en « règle »
- ⇒ Réalisation d'un « tuto » ou « modèle » par les services de l'état pour les règlements d'arrosage des ASA afin d'harmoniser les pratiques de gestion notamment lors des restrictions (augmentation du sentiment de justice)
- ⇒ Imaginer des « bonus » pour ceux qui se sont déjà mis aux normes ou qui ont fait des efforts d'économie. Par exemple on peut proposer qu'ils soient soumis à un niveau de restriction inférieur lors de la gestion de crise. Ceci passerait par la révision de l'arrêté cadre.

...Ils craignent même de « perdre » à s'inscrire dans le système.

CR6 Mefiance / Patternicity & agentcity



Les usagers de l'eau vont voir des intentions cachées derrière le changement. Ils vont craindre de perdre leur accès à l'eau ou leur volume diminué. Ex : ils vont déclarer plus lors des déclarations agence de l'eau. Les données sont, pour cela, pas fiables selon certains.

- ⇒ Ne pas faire de systèmes où les références historiques comptent.
- ⇒ Construire des récits positifs
- ⇒ Expliciter aux utilisateurs qu'il n'y a pas de risque et imaginer des dispositifs qui le garantisse

...Car certaines ont perdu la confiance dans les institutions

(P2 surestimation) Le problème des informations des citoyens et professionnels lié à la défiance aux autorités en lien avec l'arrivée en masse de média & RS (information) et la complexité engendrée. Aucun levier n'a été proposé ici.

Gouvernance renouvelée

(CI4) Mécanismes de représentation des instances décisionnelles (collèges des représentants et des électeurs) pour les instances de gestion de l'eau notamment ne sont pas optimaux : comité sécheresse, CDOA, CDNPS, CDNPF

- ⇒ Améliorer la communication sur les décisions (publication des comptes rendus) afin d'améliorer la transparence de ces comités, des règles et décisions. Que le système soit plus accessible et donc démocratique. Veiller aux enjeux de sécurité afférent.
- ⇒ (aussi conséquence CR6) Impliquer un plus grand nombre dans les décisions collectives, et avoir une meilleure représentation

CR11 Envie & Injustice

Sentiment d'injustice entre aval et amont. Ceux en aval se sentent lésés.

- ⇒ Mettre en forme un système gestion plus solidaire
- ⇒ Plus de transparence sur les prélèvements pour identifier la/les cause(s) de la baisse du débit

Freins à la transformation agricole

Le collectif semble clef pour lever une partie des freins à la transformation, mais les acteurs de ce niveau ne sont soit pas encore convaincus ou n'ont pas nécessairement intérêt à se transformer.



Au niveau de la filière ou des collectifs agricoles

I9 – L'importance du lobbying agricole et notamment viticole vers le conservatisme qui doit être interprété avec des effets positifs (défense de la spécificité méditerranéenne) et négatifs (conservatisme qui peut être contreproductifs pour tous). Chercher des moyens de se maintenir peut-être interprété comme de l'argent mal investi si cette production n'est plus intéressante, mais tant que le réinvestissement n'est pas mature, se maintenir est clef. « on ne va pas diversifier une friche une fois qu'il n'y a plus personne ».

- ⇒ Prise en compte des conséquences des choix stratégiques avec des études socio-économiques

CI5 – (Ecologie politique & pouvoir) Certains acteurs de la filière viticole promeuvent encore le modèle de la quantité : malgré la baisse de la demande les objectifs de rendement sont encore là. Ils s'imposent ainsi à la transformation, car ils ont probablement à y perdre.

- ⇒ Faire évoluer les enjeux du modèle des « organisations de producteurs¹ » à des enjeux de plus long terme
- ⇒ découpler les aides viticoles entre production et maintien emploi / paysage / activité etc. aller vers des instruments de type PSE...

Au niveau individuel

Des comportements justifiés par une préférence du modèle actuel...

I2 « Confort du travail agricole en coopérative ». Le modèle est éprouvé. Le travail est bien organisé et le viticulteur considère que ce modèle est robuste. Il a considéré longtemps que ce n'était pas risqué. Ceci ne l'encourage pas à s'engager sur d'autres voix. Ce n'est pas le cas pour les domaines privés.

...et d'une croyance d'une résolution du problème « rareté de l'eau »

CR8 & 9 : biais de confirmation & effet d'influence

Ex : la mer d'eau douce des Corbières, persiste. Malgré l'absence de preuve scientifique. On se projette. Cree une attente. Cette idée rejoint toutes les solutions d'offre en eau dont les capacités sont incertaines et les coûts également.

¹ [Organisation économique : les organisations de producteurs | Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire](#)



CI7 - importance donnée au technosolutionisme, alors qu'il existe des risques / couts par rapport aux solutions sobres. Principe : réfléchir aux méthodes d'émergence des innovations pour qu'elles soient adaptées aux EA et à leur spécificité. Etude d'impact sur productivité agricole et autres impacts (GES, eau...).

.. des habitudes sur les pratiques d'irrigation

CR2 : Biais cognitifs & rationalité limitée. Par exemple : Changer les modes de pilotage de l'irrigation n'est pas évident « J'ai toujours fait comme ça ». Autre exemple : quand ils ont des parcelles équipées avec des sondes, ils n'extrapolent pas ce qu'ils pourraient faire sur les autres. Il existe une incapacité à transposer des pratiques par peur des risques probablement. Ils se disent toujours que chez eux ce ne sont pas les mêmes limites.

⇒ Communication sur le pilotage avec les exemples de modèles alternatifs.

CR12 aversion au risque sur le changement de pratiques d'irrigation ou sur la diversification des productions. Gros frein sur la mise en action. Comment mutualiser les risques ?

⇒ Avec des mécanismes de solidarité. Par ex : avec un fond de solidarité

⇒ Communication, vitrine de modèles alternatifs. Mais il faut multiplier les exemples de vitrines chez les agriculteurs pour que certains s'identifient (ex. Château Lastours).

...et le coûts marchands, institutionnels, culturels à aller vers l'inconnu

I5 Diffusion de l'innovation est très lente. La spécificité de l'agriculture fait que chaque innovation ou pratique doit être adaptée aux terrains, sols, conditions pédoclimatiques et socioéconomiques accroissent cette difficulté.

⇒ La démonstration et la preuve par l'exemple sur les aspects techniques et économiques et dans des situations variées et adaptées à la diversité

I12 & I13 - Le cout de la transition vers de nouvelles cultures ou pratiques est important et freine l'adoption.

⇒ Des incitations économiques comme l'arrachage mais ils doivent être accompagnés d'incitation et d'accompagnement à la transition.

Inf3 : transformation agricole freinée par la prise de risque + TS 3 : validation : on n'a pas d'évidence sur les bonnes pratiques

& Inf4 : Données personnelles : Par exemple, les pionniers de certaines innovations qui ne partagent pas leurs expériences (peut être aussi pour des considérations stratégiques), et absence des données technico-économiques qui permettent de valider.



⇒ Multiplication autour des expérimentations agricoles. Quelques expérimentations mais qui ne sont pas connues, capitalisées ni diffusées.

7. Evaluation & priorisation des objectifs

En complément de la modélisation la méthode TALANOA prévoit la co-évaluation des mesures par les parties prenantes pour prendre en compte le fait qu'il y ait d'autres dimensions d'impacts ou que les modèles ne permettent pas de modéliser l'effet de certaines mesures.

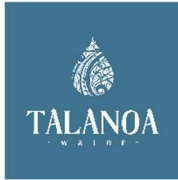
Dans les ateliers précédents une série d'objectifs avaient été identifiés, ils permettent d'exprimer plusieurs dimensions d'impacts des mesures.

Pour cet atelier, il est demandé aux participants de faire une évaluation selon ces différentes dimensions pour les mesures agro-écologiques pour lesquelles il y a le plus d'incertitude.

La première question sur l'interface consistait à classer les objectifs selon les priorités allouées par chacune des institutions, mais il y a eu un problème technique le jour J. Seuls quelques 'uns ont répondu après la réunion (5 au 4 décembre).

On voit que deux objectifs généraux et non techniques arrivent en tête (solidarité & démocratie). Viennent ensuite l'emploi agricole, la gestion de l'eau (demande et offre) et les enjeux agricoles et alimentaires. Les réponses sont trop peu nombreuses, mais elles confirment des « profils de priorité » différent selon les acteurs.

	Priorité			
	1	2	3	4
Promouvoir la solidarité (entre agriculteurs, territoires, usagers...)	4	0	1	0
Promouvoir la concertation, la démocratie	3	1	1	0
Maintenir l'emploi et l'emploi agricole en particulier	2	2	0	0
Minimiser la demande en eau	2	1	0	1
Développer les ressources en eau, l'offre en eau	2	2	1	0
Développer le potentiel nourricier / la souveraineté alimentaire du territoire	2	1	0	1
Développer l'agriculture écologique (AB, agro-écologique...)	2	0	1	1

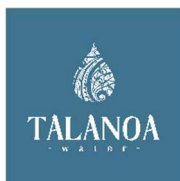


Gérer les paysages pour la sécurité incendie notamment	2	0	1	1
Conserver l'identité et production viticole	1	2	1	1
Conserver ou améliorer les sol	1	2	0	1
Réduire les risques naturels	1	1	1	0
Prioriser les cultures à fortes valeurs ajoutées	0	3	0	1

Sur le deuxième groupe de questions, il s'est agi de « noter » les mesures agro-écologiques. Les résultats sont donnés par un tableau de synthèse présenté ci-dessous :

Ce que l'on retient :

- Les avis sur l'effet des mesures agro-écologiques sur le besoin en eau ou sur la ressource sont incertains ou les avis divergent ce qui illustrent l'incertitude forte et la faible connaissance sur l'effet de ces mesures.
- La mesure AE1 est celle qui est la plus mal connue du point de vue des effets
- Les effets sur la biodiversité et la lutte contre les friches ou incendie sont positifs sauf pour AD1 (sans effet pour la biodiversité)
- Des effets bénéfiques sur les intrants pour les trois mesures AE 2, AE3, AE4
- Il n'y a pas d'effet sur l'emploi à noter
- Il n'y a pas d'autres effets évoqués par les répondants



Critère	AE1 – Ensemble d'aménagements (terrassements, noues) pour ralentir et capter l'eau		AE2 – Agroforesterie & Haies		AE3 – Apport significative de Matière Organique au sol		AE4 – Couvrir le sol avec des espèces et pratiques adaptées		AD1 – Adapter les cépages	
	Résultat	NSP	Résultat	NSP	Résultat	NSP	Résultat	NSP	Résultat	NSP
besoin en eau	je ne sais pas	21%	réduit un peu	0%	réduit un peu	20%	réduit un peu	0%	réduit un peu	9%
ressource	augmente	14%	réduit un peu	13%	sans effet	0%	sans effet	0%	sans effet	9%
friche & incendie	oui	21%	oui	13%	oui	20%	oui	0%	oui	9%
rendement	augmente	21%	stabilisation	13%	stabilisation	20%	stabilisation	0%	stabilisation	0%
prix	sans effet	21%	stabilisation	13%	stabilisation	20%	stabilisation	0%	stabilisation	18%
coûts	je ne sais pas	28%	je ne sais pas	20%	0 sans effet	0%	0 sans effet	0%	significatifs	27%
travail	augmente	21%	augmente	13%	augmente	20%	0 sans effet	0%	0 sans effet	0%
moins d'intrants	sans effet	14%	moins	13%	moins	20%	moins	0%	stabilisation	27%
biodiversité	augmente	7%	augmente	0%	augmente	20%	augmente	0%	sans effet	9%
sol	un peu	7%	améliore	0%	améliore	20%	améliore	0%	sans effet	0%
emploi	sans effet	28%	sans effet	13%	sans effet	20%	sans effet	0%	sans effet	18%
autre	Non	0%	Non	0%	Non	0%	Non	0%	Non	0%

Légende : « Réduit un peu (<10%) ; Améliore/ augmente (<10%). NSP : Ne se prononce pas.

Le style du résultat indique si les résultats sont convergents entre répondant : **En gras & souligné : convergence maximale des réponses (>50%) ; entre 30 et 50% gras ; inférieur à 30% normal**